



Piece facturée non installée par artisan

Par titeuf, le 14/03/2009 à 22:58

Bonjour, un chauffagiste est venu modifier mon installation sanitaire suite un devis détaillé signé.

Une des pièces figurant de manière détaillée sur le devis (valeur 400 euros) n'a pas été installée (ni de pièce semblable d'ailleurs) car elle s'avère finalement inutile.

J'ai payer la facture intégralement (sur celle-ci, le détaille de la pièce figure clairement).

J'ai réclamer mais l'artisan ne donne plus de signe de vie, même à une lettre recommandée avec AR.

Que dois-je faire?